

# NOTICE DESCRIPTIVE POUR MOTOCYCLES

## DESCRIPTION DES VEHICULES SUZUKI

TYPE : GP 51 A

### 0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : SUZUKI MOTOR CO, Ltd 300 Takatsuka near Hamamatsu, Shizuoka, Japon
- 0.1.1. Représentant accrédité en France : SUZUKI - FRANCE 25 - 27 avenue de la Gare 78310 COIGNIERES
- 0.2. Marque : SUZUKI
- 0.3. Genre : MTTE
- 0.3.1. Puissance déclarée de la motocyclette (KW) : 31,6 GP 51 A
- 0.4. Types et versions : 7 CV
- 0.5. Puissance administrative : 7 CV

### 1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2
- 1.1.1. Emplacement de la roue motrice : à l'arrière
- 1.1.2. Emplacement de la roue directrice : à l'avant
- 1.2. Dimensions des pneumatiques : AV : 100/90 - 19 AR : 130/90 - 16 tube soudé
- 1.3. Constitution du cadre : tube soudé
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : sous le cadre, partie centrale du véhicule

### 2. POIDS ET DIMENSIONS

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1. Poids total autorisé en charge : 410 kg
- 2.2. Possibilité d'attelage d'un side-car : non
- 2.3. Charge maximale admissible :
- 2.4.1. Sur l'essieu 1 : 140 kg
- 2.4.2. Sur l'essieu 2 : 270 kg
- 2.5. Empattement : 1425 mm à 1440 mm
- 2.6. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :
- 2.8.0. Total : 198 kg
- 2.8.1. Sur l'essieu 1 : 94 kg
- 2.8.2. Sur l'essieu 2 : 104 kg
- 2.9. Porte-à-faux avant : 335 mm
- 2.10. Porte-à-faux arrière : 385 mm
- 2.11. Longueur hors-tout : 2150 mm
- 2.12. Largeur hors-tout : 970 mm

### 3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination : P 501
- 3.1.1. Marque : SUZUKI
- 3.2. Description générale : bi-cylindre, double arbre à cames en tête
- 3.2.1. Type : moteur à combustion interne à piston en mouvement alternatif et vilebrequin à allumage commandé
- 3.2.2. Cycle : 4
- 3.2.3. Nombre de temps : 4
- 3.3. Nombre et disposition des cylindres : 2 en ligne inclinés de 19°
- 3.4. Dimensions :
- 3.4.1. Alésage (mm) : 77
- 3.4.2. Course (mm) : 70
- 3.4.3. Cylindrée (cm<sup>3</sup>) : 651
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 8,7 à 1
- 3.6. Puissance nette maximale déclarée du moteur (KW) (mesurée en bout de l'arbre de prise de mouvement) : 33,1
- 3.6.1. Puissance maximale (KW DIN) : 36,8
- 3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) : 7200
- 3.8. Couple maximal (mda DIN) : 5,12
- 3.9. Régime de couple maximal (tr/min) : 6000
- 3.10. Régime de rotation maximal (tr/min) : 8000
- 3.11. Carburant utilisé : essence
- 3.12. Réservoir de carburant : sur le cadre, partie centrale du véhicule - 12 litres
- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : 2 carburateurs cartouche sèche
- 3.14. Type de filtre à air : par bougies, bobines d'induction commandées par un dispositif magnétique sans contact, assisté électriquement
- 3.15. Allumage :
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'air naturel
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 2
- 3.19.1. Description : silencieux à chicanes
- 3.19.2. Référence : SUZUKI X 1555 X

- 3.20. Niveau sonore au point fixe :
- 3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBa) : 96
- 3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) : 3600
- 3.20.3. Position de la sortie d'échappement : à l'arrière gauche et droit du véhicule

### 4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses : mécanique à 5 rapports
- 4.1.1. Emplacement du levier de commande : au pied gauche
- 4.2. Type d'embrayage : à disques multiples à bain d'huile
- 4.2.1. Mode de commande : par câble et levier à la main gauche
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : pignons et chaîne
- 4.4. Démultiplication de la transmission : 2,533
- 4.4.1. Dimensions et circonférence de roulements des pneumatiques : 130 - 90 - 16 = 1,93 m
- 4.4.2. Démultiplication et vitesse à 1000 tr/min :

| Combinaison des vitesses | Rapport de la boîte | Rapport secondaire | Rapport moteur boîte | Démultiplication totale | Vitesse à 1000 tr/min en km/h |
|--------------------------|---------------------|--------------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|
| 1                        | 2,846               |                    |                      | 16,220                  | 7,139                         |
| 2                        | 1,812               |                    |                      | 10,328                  | 11,212                        |
| 3                        | 1,368               | 2,533              | 2,2250               | 7,796                   | 14,853                        |
| 4                        | 1,142               |                    |                      | 6,500                   | 17,790                        |
| 5                        | 1,000               |                    |                      | 5,699                   | 20,319                        |

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

- 4.5. Vitesse maximale (km/h) : 163 environ
- 4.6. Indicateur de vitesse : oui
- 4.7. Compteur kilométrique : oui

### 5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : par fourche télescopique à amortisseurs hydrauliques
- 5.2. Arrière : par bras oscillant et amortisseur hydraulique central

### 6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : par guidon et ensemble fourche

### 7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : sur les 2 roues circuits AV et AR séparés
- 7.1.1. Commande du frein de service : AV : par poignée côté droit du guidon AR : par pédale au pied droit
- 7.2. Répartiteur de freinage : non
- 7.3. Frein de secours : par indépendance des circuits du frein de service
- 7.4. Frein de stationnement : non
- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
- 7.5.1. Frein de service : commande hydraulique AV et mécanique AR
- 7.5.2. Frein de secours : commande hydraulique AV et mécanique AR
- 7.5.3. Frein de stationnement : non
- 7.6. Assistance du frein de service : non
- 7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : oui
- 7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : réservoir de fluide à niveau apparent
- 7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de niveau
- 7.8. Types de freins :
- 7.8.1. Frein de service :
- 7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : simple disque
- 7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : à tambour
- 7.8.2. Frein de secours : identique au frein de service
- 7.8.3. Frein de stationnement : non

### 8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : Solo
- 8.2. Carénage : non
- 8.3. Nombre de places assises : 2

### 9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feu de route : 1
- 9.2. Feu de croisement : 1 incorporé au feu de route
- 9.3. Feu de position avant : 1 incorporé au feu de route

- 9.4. Feu rouge arrière : 1  
 9.5. Indicateurs de changement de direction :  
 9.5.1. Avant : 2 indépendants  
 9.5.2. Arrière : 2 indépendants  
 9.6. Feu stop : 1 incorporé au feu rouge  
 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 combiné au feu rouge  
 9.8. Dispositifs réfléchissants : oui  
 9.8.1. Arrière : 1 incorporé au feu rouge  
 9.8.2. Latéraux : non
- 10. DIVERS**
- 10.1 Accessoires :  
 10.1.3. Rétroviseurs : 2 sur le guidon côté gauche et droit  
 10.1.4. Avertisseur sonore : 1

- 10.2. Dispositif antivol : oui par blocage de la direction  
 Marques d'identité :  
 10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur la colonne de direction  
 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur la colonne de direction côté droit  
 10.2.3. Structure du numéro d'identification : type : GP 51 A  
 No. de série : 100 001  
 10.2.4. Le numéro d'identification commence à : GP 51 A - 100 001  
 10.2.5. Identification du moteur : P 501 - 100 001 gravé sur le carter moteur côté droit

### PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du constructeur que le véhicule numéro GP 51 A - 100001 présenté comme prototype des véhicules de marque SUZUKI - type et version GP 51 A satisfait aux dispositions des articles R.169, R.170 et R.172 à R.182 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à GP 51 A - 100001.

Fait à Monthéry, le 19 mars 1985

L'INGENIEUR DES TPE (Mines)

Vu et approuvé :  
 Enregistré sous le No. AU-2173-83-01  
 Fait à Paris, le 19 mars 1985  
 Pr. le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche d'Ile de France

L'INGENIEUR DIVISIONNAIRE DES TPE (Mines)

J. MOYER

R. MEMBRIVES

### CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, SUZUKI-FRANCE, représentant dûment accrédité de SUZUKI MOTOR Ltd 300 Takatsuka near Hamamatsu Shizuoka Japon, importateur, certifions :

a) que le véhicule,

1. Genre :  
 2. Marque :  
 3. Type :  
 4. Numéro d'ordre dans la série :
5. Carrosserie :  
 6. Source d'énergie :  
 7. Puissance administrative :  
 8. Nombre de places assises (y compris le conducteur) :  
 9. Dimensions :  
 10. Poids total autorisé en charge :  
 11. Poids à vide en ordre de marche :  
 12. Poids total roulant autorisé :  
 13. Charge utile du véhicule de base :  
 14. Niveau sonore de référence :  
 15. Régime de rotation du moteur lui correspondant :

MTT  
 SUZUKI  
 GP 51 A

ES  
 7 CV  
 2  
 410 kg  
 198 kg  
 96 dBa  
 3600 tr/min

est entièrement conforme au type et à la version décrits plus haut et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire.

b) que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le  
 pour être livré à :

Fait à , le

NOTA : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :  
 - d'une déclaration à la Préfecture,  
 - le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

### ATTESTATION DE DEDOUANEMENT

Nous soussignés, SUZUKI-FRANCE 25, avenue de la Gare, 78310 COIGNIERES, attestons que le véhicule dont les caractéristiques figurent au certificat de conformité ci-dessus, a été régulièrement mis à la consommation dans les conditions fixées par les lois et règlements français.

Dispense de visa accordée par décision No.8784 en date du 26/12/81 de la Direction Régionale des Douanes de Paris-Ouest.

**SUZUKI FRANCE S.A.S.**  
 S.A.S. au Capital de 20.000.000 Euros  
 8, avenue des Frères Lumière  
 BP 136 - 78196 TRAPPES CEDEX  
 Tél. 01.34.82.14.00 - Fax 01.34.82.80.76  
 RCS VERSAILLES B 330 066 374